



REVUE DE PRESSE SPECIALE
SIGNATURE DE PARTENARIAT ENTRE
SIFCA ET L'UNFPA



SOMMAIRE

Lundi 22 Février 2016

Le Patriote : REHABILITATION ET ÉQUIPEMENT DE MATERNITÉS
Le Groupe Sifca apporte son appui à l'Unfpa

L'Inter : AMELIORATION DE LA SANTE DE LA REPRODUCTION
Deux structures réhabilitent et équiptent des maternités en Côte d'Ivoire

Notre Voie : Convention Unfpa-Sifca
370 millions pour réhabiliter neuf maternités

www.ladiplomatiqedabidjan.com: Côte d'Ivoire :
Partenariat stratégique SIFCA-UNFPA pour vaincre la mortalité maternelle

Vendredi 19 Février 2016

Fraternité Matin : Les deux partenaires ont signé un accord pour la réhabilitation de centres de santé et le renforcement des capacités du personnel médical.
Santé - L'Unfpa et Sifca en guerre contre la mortalité maternelle

www.abidjan.net : Le FNUAP et la SIFCA signent un protocole d'accord sur la réhabilitation et l'équipement de maternités en Côte d'Ivoire

www.apanews.net: Côte d'Ivoire-Genre-Santé-Population
Le FNUAP et la SIFCA signent un protocole d'accord sur la réhabilitation et l'équipement de maternités en Côte d'Ivoire

www.starafrika.com : Le FNUAP et la SIFCA signent un protocole d'accord sur la réhabilitation et l'équipement de maternités en Côte d'Ivoire

www.aip.ci : La SIFCA et l'UNFPA se mobilisent contre la mortalité maternelle



RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT DE MATERNITÉS

Le Groupe Sifca apporte son appui à l'Unfpa

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Groupe SIFCA, leader de l'agro-industriel en Afrique de l'Ouest, ont signé, jeudi dernier à Abidjan, un accord de partenariat stratégique pour l'amélioration de l'état de santé de la reproduction des populations vulnérables des zones rurales. D'une durée de trois ans, cet accord prévoit la réhabilitation, l'équipement de neuf maternités et le renforcement des capacités des prestataires de santé. Représentante résidente de l'UNFPA en Côte d'Ivoire, Suzanne Konaté Maiga a indiqué que cet accord entre dans le cadre des initiatives entreprises par les deux parties, pour la mobilisation des ressources visant à l'atteinte des Objectifs du développement durable sur la santé maternelle des populations rurales. « L'UNFPA s'est engagé au côté du Gouvernement de Côte d'Ivoire à promouvoir la santé de la reproduction en général, et la santé maternelle à moindre risque, en particulier », a-t-elle indiqué.

A en croire Mme Konaté Maiga, chaque minute, une femme décède dans le monde en donnant naissance. En Côte d'Ivoire, le ratio de mortalité maternelle en 2012 est de 614 décès pour 100 000 naissances vivantes. « Notre défi majeur est de contribuer efficacement à faire baisser la mortalité maternelle comme le recommande l'Objectif du développement durable D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes. Pour l'UNFPA, aucune femme ne doit perdre la vie en donnant la vie », a-t-elle déclaré. Pour sa part, Bertrand Vignes, directeur général de SIFCA, a souligné que son groupe, à travers la Fondation SIFCA, apportera son appui à l'UNFPA pour l'atteinte de ces objectifs. « Portée sur trois (3) axes d'intervention, à savoir, l'Environnement, l'Education, le Sport et la Santé), la Fondation incarne cette volonté d'aller encore plus loin en freinant l'exode rural et en favorisant l'essor socio-économique des communautés », a-t-il expliqué.

SOGONA SIDIBE

AMELIORATION DE LA SANTE DE LA REPRODUCTION

Deux structures réhabilitent et équipent des maternités en Côte d'Ivoire



Le Dg de Sifca, Bertrand Vignes et la représentante de l'Unfpa, Mme Suzanne Konaté Maiga, engagés dans la lutte contre la mortalité maternelle. [Ph : DR.]

Des statistiques révèlent qu'en Côte d'Ivoire, le ratio de mortalité maternelle en 2012 est de 614 décès pour 100 000 naissances vivantes, c'est-à-dire que deux femmes meurent toutes les trois heures des suites de la grossesse ou de l'accouchement. Ces décès maternels peuvent pourtant être évités. Afin d'arriver à réduire ces mortalités, un accord de partenariat stratégique a été signé entre le groupe agro-industriel en Afrique de l'Ouest (Sifca), représenté par le Directeur général, Bertrand Vignes et la représentante du Fonds des Nations Unies pour la Population Côte d'Ivoire (L'Unfpa), Mme Suzanne Konaté Maiga, le jeudi 18 février 2016, aux Deux Plateaux. D'une durée de 36 mois à compter de la date de sa signature, renouvelable par tacite reconduction, cet accord prévoit la réhabilitation, l'équipement de 09 maternités et le renforcement des capacités des prestataires de santé et vise à terme, l'amélioration de l'état de santé de la reproduction des populations vulnérables des zones rurales. Dans le cadre de son mandat, l'Unfpa s'est engagé au côté du Gouvernement de Côte d'Ivoire et donc du ministère de la Santé et de l'hygiène publique à promouvoir la santé de la reproduction en

général, et la santé maternelle à moindre risque, en particulier. Mme Suzanne Konaté Maiga a indiqué que le défi majeur de l'organisation qu'elle représente est de contribuer efficacement à faire baisser la mortalité maternelle comme le recommande l'Objectif du développement durable (Odd 3). Elle a souligné que pour l'Unfpa, "aucune femme ne doit perdre la vie en donnant la vie". En ce qui concerne la Fondation Sifca, elle contribue au bien-être des communautés rurales vivant aux alentours des sites des sociétés du Groupe à travers de nombreuses actions sociales portées sur trois (3) axes d'intervention à savoir l'environnement, l'éducation, le sport et la santé.

IRÈNE BATH

Convention Unfpa-Sifca

370 millions pour réhabiliter neuf maternités

Le fonds des nations unies pour la population Côte d'Ivoire (Unfpa) et le groupe Sifca ont signé, le jeudi 18 février dernier, au siège de Unfpa, un accord de partenariat stratégique pour l'amélioration de l'état de santé de la reproduction des populations vulnérables des zones rurales. Il s'agit, de façon spécifique, de mobiliser des ressources afin de contribuer à ramener le ratio de mortalité maternelle à 70/1000 naissances vivantes d'ici 2030, conformément aux objectifs du développement durable.

La représentante résidente de l'Unfpa, Suzanne Konaté Maïga, a remercié la fondation Sifca pour cette volonté de recherche d'intensification et d'amélioration de la collaboration entre les deux organisations dans le but de sauver des vies de femmes et de jeunes filles. «Aujourd'hui, nous allons commencer une nouvelle aventure pour laquelle je ferai en sorte que mon institution respecte ses engagements pour nous permettre de contribuer à l'atteinte des résultats encourageants et à les partager sous forme de bonnes pratiques aux autres acteurs», a-t-elle indiqué. Pour le dg de Sifca, Bertrand Vignes, «ce partenariat vient comme une bouffée d'oxygène pour le groupe qui finance diverses activités sur fonds propres, mais aussi pour les populations des zones rurales qui vont en bénéficier».

D'une durée de 36 mois, avec un financement partagé entre la Sifca pour 299,7 millions Fcfa et l'Unfpa pour 68,360 Fcfa, l'accord prévoit la réhabilitation, l'équipement de 9 maternités et le renforcement des capacités des prestataires de santé, a souligné la secrétaire générale de la fondation, Henriette Billon.

J-SLIA

Date: 20/02/2016

Pays : Côte d'Ivoire

Page(s) : 12

Périodicité : Quotidien

Surface : 13 %

Nature : Article de fond



Côte d'Ivoire : Partenariat stratégique SIFCA-UNFPA pour vaincre la mortalité maternelle



"Je ferai en sorte que mon institution respecte ses engagements pour nous permettre de contribuer à l'atteinte de résultats encourageants et à les partager sous forme de bonnes pratiques aux autres acteurs ", a assuré la représentante résidente de l'UNFPA, Mme Maïga Konaté Suzanne.

Le taux de mortalité maternelle est passé de 543 décès pour 100.000 naissances en 2005 à 614 décès pour 100.000 naissances en 2012 en raison des crises successives qui ont détruits 42% des infrastructures de santé, selon Mme Maïga. "Il est plus qu'urgent que des actions de synergie cibles sur des préoccupations communes soient conduites pour plus d'impact pour les populations les plus vulnérables", a-t-elle souligné, non sans exprimer sa reconnaissance à **SIFCA**.

Le groupe agro-industriel ivoirien, SIFCA a signé, jeudi, un accord de partenariat avec le fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) pour améliorer le niveau de la santé de reproduction des populations vulnérables des zones rurales par une réduction de la mortalité maternelle. Il est prévu dans cet accord, sur une période de trois ans, la réhabilitation, l'équipement de neuf maternités et le renforcement des capacités des prestataires de santé. Le tout sur un financement conjoint de la SIFCA à hauteur de plus de 289,7 millions de francs FCFA (réhabilitation et construction) et plus de 68,3 millions de francs FCFA de l'UNFPA pour le renforcement de capacité des prestataires.

"Ce partenariat vient comme une bouffée d'oxygène d'abord pour tout le groupe SIFCA qui subventionne jusqu'ici sur ses fonds propres et en grande partie toutes ses actions sociales à travers ses filiales (...), mais également pour les populations qui je l'imagine se sentent déjà soulagées", a déclaré le directeur général du groupe SIFCA, Bertrand Vignes, soulignant la poursuite de la politique sociale du Groupe, en dépit de la chute des cours des produits.

Le groupe SIFCA dispose de 74 centres médico - sociaux avec plus de 15.000 consultations par an dont 8.000 femmes des communautés environnantes et plus de 3200 accouchements comprenant 18000 femmes des communautés aux alentours.

Date: 19/02/2016

Pays : Côte d'Ivoire

Page(s) : 12

Périodicité : Quotidien

Surface : 13 %

Nature : Article de fond

Les deux partenaires ont signé un accord pour la réhabilitation de centres de santé et le renforcement des capacités du personnel médical

Santé - L'Unfpa et Sifca en guerre contre la mortalité maternelle



La représentante résidente de l'Unfpa, Suzane Konaté Maïga (2^e à partir de la gauche) et Bertrand Vigne, Dg de Sifca, ont paraphé le protocole d'accord. (PHOTO : D. B)

Le Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa) et le Groupe **Sifca** ont signé, hier, un accord de partenariat pour l'amélioration de la santé de la reproduction des populations vulnérables des zones rurales. Cet accord entre dans le cadre des initiatives prises par les deux partenaires pour la mobilisation des ressources en vue de l'atteinte des objectifs du développement durable portant amélioration de la santé maternelle souvent fragile des populations rurales. D'une durée de trente-six mois, à compter de la date de sa signature, « renouvelable par tacite reconduction », cet accord prévoit la réhabilitation et l'équipement de neuf maternités en plus du renforcement des capacités des prestataires de santé. Selon la représentante de l'Unfpa, Suzane Konaté Maïga, une femme décède chaque minute dans le monde en donnant naissance. Au même moment, 110 femmes enceintes sont confrontées à une complication liée à leur état quand moins de 15 % des accouchements connaissent une difficulté qui pourrait aboutir à la mort. En Côte d'Ivoire, le ratio de mortalité maternelle en 2012 était de 614 décès pour 100 000 naissances vivantes, c'est-à-dire que deux femmes meurent toutes les trois heures des suites de grossesse ou d'accouchement. Pour l'organisme onusien, ce tableau sombre peut être pourtant corrigé. Pour y parvenir, Unfpa, dans le cadre de son mandat, s'est engagé au côté du Gouvernement

ivoirien afin de promouvoir la santé de la reproduction en général et la santé maternelle à moindre risque, en particulier. « Notre défi majeur est de contribuer efficacement à faire baisser la mortalité maternelle comme le recommande l'Objectif du développement durable (Odd 3). D'ici à 2030, nous devons faire passer le taux mondial de mortalité maternelle en dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes », souhaite l'Unfpa. L'organisme onusien veut qu' « aucune femme ne doit perdre la vie en donnant la vie ». Pour sa part, le directeur général du groupe **Sifca**, Bertrand Vigne, s'est dit heureux de contribuer à sauver « la vie des donneuses de vie » Il a toutefois rappelé que la fondation **Sifca** contribue au bien-être des communautés rurales vivant aux alentours des sites des sociétés du Groupe. Et ce, à travers de nombreuses actions sociales qui tournent autour de l'environnement, l'éducation, le sport et la santé.

MARC YEVOU

FNUAP et SIFCA signent un protocole d'accord sur la réhabilitation et l'équipement de maternités en Côte d'Ivoire

Le Fonds des Nations-unies pour la population Côte d'Ivoire (FNUAP) et le Groupe SIFCA, leader de l'agro-industrie en Afrique de l'Ouest, ont signé, jeudi, à Abidjan, un accord de partenariat stratégique pour l'amélioration de l'état de Santé de la reproduction des populations vulnérables des zones rurales avec un accent sur la réduction de la mortalité maternelle.

D'une durée de trente-six mois, cet accord signé par la Représentante résidente du FNUAP en Côte d'Ivoire Suzanne Konaté-Maïga et le Directeur général de SIFCA Bertrand Vignes par ailleurs Directeur des Comités de la Fondation SIFCA, prévoit la réhabilitation, l'équipement de neuf maternités et le renforcement des capacités des prestataires de santé.

Cet accord de partenariat entre la SIFCA et le FNUAP « rentre dans le cadre des initiatives entreprises par le FNUAP et le Groupe SIFCA, à travers la Fondation SIFCA, pour la mobilisation des ressources afin de contribuer à ramener le ratio de la mortalité maternelle à 70 pour 100 000 naissances vivantes d'ici 2030 conformément aux Objectifs du développement durable », indique un communiqué transmis à APA.

Chaque minute, une femme meurt dans le monde en donnant naissance à un bébé, et 110 femmes enceintes sont victimes de complications liées à leur état.

En Côte d'Ivoire, le ratio de mortalité maternelle en 2012 est de 614 décès pour 100 000 naissances vivantes, soit deux femmes qui meurent toutes les trois heures des suites des complications liées à la grossesse et/ou à l'accouchement.

Dans le cadre de son mandat, le FNUAP s'est engagé au côté du Gouvernement ivoirien à promouvoir la Santé de la reproduction afin de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle. Pour le FNUAP

« aucune femme ne doit perdre la vie en donnant la vie ».

La Fondation SIFCA contribue au bien-être des communautés rurales prioritairement celles vivant aux alentours des sites des sociétés du Groupe, à travers de nombreuses actions sociales.

Portée sur des axes d'intervention que sont l'environnement, l'éducation, le sport et la santé, la Fondation incarne la volonté d'aller encore plus loin en freinant l'exode rural et en favorisant l'essor socio-économique des communautés. La SIFCA est un groupe agro-industriel ivoirien présent dans six pays.

Côte d'Ivoire : Genre-Santé-Population Le FNUAP et la SIFCA signent un protocole d'accord sur la réhabilitation et l'équipement de maternités en Côte d'Ivoire



Le Fonds des Nations-unies pour la population Côte d'Ivoire (FNUAP) et le Groupe SIFCA, leader de l'agro-industrie en Afrique de l'Ouest, ont signé, jeudi, à Abidjan, un accord de partenariat stratégique pour l'amélioration de l'état de Santé de la reproduction des populations vulnérables des zones rurales avec un accent sur la réduction de la mortalité maternelle. D'une durée de trente-six mois, cet accord signé par la Représentante résidente du FNUAP en Côte d'Ivoire Suzanne Konaté-Maïga et le Directeur général de SIFCA Bertrand Vignes par ailleurs Directeur des Comités de la Fondation SIFCA, prévoit la réhabilitation, l'équipement de neuf maternités et le renforcement des capacités des prestataires de santé.

Cet accord de partenariat entre la SIFCA et le FNUAP

« rentre dans le cadre des initiatives entreprises par le FNUAP et le Groupe SIFCA, à travers la Fondation SIFCA, pour la mobilisation des ressources afin de contribuer à ramener le ratio de la mortalité maternelle à 70 pour 100 000 naissances vivantes d'ici 2030 conformément aux Objectifs du développement durable », indique un communiqué transmis à APA.

Chaque minute, une femme meurt dans le monde en donnant naissance à un bébé, et 110 femmes enceintes sont victimes de complications liées à leur état.

En Côte d'Ivoire, le ratio de mortalité maternelle en 2012 est de 614 décès pour 100 000 naissances vivantes, soit deux femmes qui meurent toutes les trois heures des suites des complications liées à la grossesse et/ou à l'accouchement.

Dans le cadre de son mandat, le FNUAP s'est engagé au côté du Gouvernement ivoirien à promouvoir la Santé de la reproduction, afin de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle. Pour le FNUAP, « aucune femme ne doit perdre la vie en donnant la vie ».

La Fondation SIFCA contribue au bien-être des communautés rurales prioritairement celles vivant aux alentours des sites des sociétés du Groupe, à travers de nombreuses actions sociales.

Portée sur des axes d'intervention que sont l'environnement, l'éducation, le sport et la santé, la Fondation incarne la volonté d'aller encore plus loin en freinant l'exode rural et en favorisant l'essor socio-économique des communautés. La SIFCA est un groupe agro-industriel ivoirien présent dans six pays.

Le FNUAP et la SIFCA signent un protocole d'accord sur la réhabilitation et l'équipement de maternités en Côte d'Ivoire

Le Fonds des Nations-unies pour la population Côte d'Ivoire (FNUAP) et le Groupe **SIFCA**, leader de l'agro-industrie en Afrique de l'Ouest, ont signé, jeudi, à Abidjan, un accord de partenariat stratégique pour l'amélioration de l'état de Santé de la reproduction des populations vulnérables des zones rurales avec un accent sur la réduction de la mortalité maternelle. D'une durée de trente-six mois, cet accord signé par la Représentante résidente du FNUAP en Côte d'Ivoire Suzanne Konaté-Maïga et le Directeur général de **SIFCA** Bertrand Vignes par ailleurs Directeur des Comités de la Fondation **SIFCA**, prévoit la réhabilitation, l'équipement de neuf maternités et le renforcement des capacités des prestataires de santé. Cet accord de partenariat entre la **SIFCA** et le FNUAP « rentre dans le cadre des initiatives entreprises par le FNUAP et le Groupe **SIFCA**, à travers la Fondation **SIFCA**, pour la mobilisation des ressources afin de contribuer à ramener le ratio de la mortalité maternelle à 70 pour 100 000 naissances vivantes d'ici 2030 conformément aux Objectifs du développement durable », indique un communiqué transmis à APA.

Chaque minute, une femme meurt dans le monde en donnant naissance à un bébé, et 110 femmes enceintes sont victimes de complications liées à leur état.

En Côte d'Ivoire, le ratio de mortalité maternelle en 2012 est de 614 décès pour 100 000 naissances vivantes, soit deux femmes qui meurent toutes les trois heures des suites des complications liées à la grossesse et/ou à l'accouchement.

Dans le cadre de son mandat, le FNUAP s'est engagé au côté du Gouvernement ivoirien à promouvoir la Santé de la reproduction afin de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle. Pour le FNUAP,

La Fondation **SIFCA** contribue au bien-être des communautés rurales prioritairement celles vivant aux alentours des sites des sociétés du Groupe, à travers de nombreuses actions sociales.

Portée sur des axes d'intervention que sont l'environnement, l'éducation, le sport et la santé, la Fondation incarne la volonté d'aller encore plus loin en freinant l'exode rural et en favorisant l'essor socio-économique des communautés. **La SIFCA** est un groupe agro-industriel ivoirien présent dans six pays.

APA



La SIFCA et l'UNFPA se mobilisent contre la mortalité maternelle



Le Fonds des Nations-unies pour la population Côte d'Ivoire (FNUAP) et le Groupe SIFCA, leader de l'agro-industrie en Afrique de l'Ouest, ont signé, jeudi, à Abidjan, un accord de partenariat stratégique pour l'amélioration de l'état de Santé de la reproduction des populations vulnérables des zones rurales avec un accent sur la réduction de la mortalité maternelle.

D'une durée de trente-six mois, cet accord signé par la Représentante résidente du FNUAP en Côte d'Ivoire Suzanne Konaté-Maïga et le Directeur général de SIFCA Bertrand Vignes par ailleurs Directeur des Comités de la Fondation SIFCA, prévoit la réhabilitation, l'équipement de neuf maternités et le renforcement des capacités des prestataires de santé.

Cet accord de partenariat entre la SIFCA et le FNUAP «rentre dans le cadre des initiatives entreprises par le FNUAP et le Groupe SIFCA, à travers la Fondation SIFCA, pour la mobilisation des ressources afin de contribuer à ramener le ratio de la mortalité maternelle à 70 pour 100 000 naissances vivantes d'ici 2030 conformément aux Objectifs du développement durable », indique un communiqué transmis à APA.

Chaque minute, une femme meurt dans le monde en donnant naissance à un bébé, et 110 femmes enceintes sont victimes de complications liées à leur état.

En Côte d'Ivoire, le ratio de mortalité maternelle en 2012 est de 614 décès pour 100 000 naissances vivantes, soit deux femmes qui meurent toutes les trois heures des suites des complications liées à la grossesse et/ou à l'accouchement.

Dans le cadre de son mandat, le FNUAP s'est engagé au côté du Gouvernement ivoirien à promouvoir la Santé de la reproduction afin de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle. Pour le FNUAP « aucune femme ne doit perdre la vie en donnant la vie ».

La Fondation SIFCA contribue au bien-être des communautés rurales prioritairement celles vivant aux alentours des sites des sociétés du Groupe, à travers de nombreuses actions sociales.

Portée sur des axes d'intervention que sont l'environnement, l'éducation, le sport et la santé, la Fondation incarne la volonté d'aller encore plus loin en freinant l'exode rural et en favorisant l'essor socio-économique des communautés. La SIFCA est un groupe agro-industriel ivoirien présent dans six pays.